



# ORAL DU BREVET. Mercredi 7 juin 2023.

Modalités, calendrier, conseils...

# LES TEXTES OFFICIELS.

- Chaque élève présente un oral, devant un jury composé de deux membres.
- L'épreuve est évaluée sur 100 points
- Une partie ou la totalité de l'oral peut être réalisée en langue vivante, et donne lieu, si la maîtrise de la langue le permet, à un bonus de 10 points.
- L'élève peut être seul. Durée 15 minutes : 5 minutes de présentation et 10 minutes d'entretien
- L'élève peut choisir de présenter son projet en groupe (3 élèves maximum). Durée 25 minutes : (5 minutes de présentation par élève + 10-15 minutes d'entretien collectif)
- L'élève peut s'appuyer sur un support qu'il aura réalisé pour illustrer son propos lors de la soutenance.
- Retrouvez les indications sur le site du ministère :
- <https://eduscol.education.fr/716/les-epreuves-du-dnb>

# Calendrier de préparation.

Pour préparer cette épreuve, certaines heures sont dédiées dans l'emploi du temps scolaire.

Ces heures ne suffisent pas, et doivent être accompagnées de temps de préparation autonome, à la maison ou mieux, au CDI, pour bénéficier des ressources documentaires ainsi que de l'aide méthodologique de Mme Gandon-Rauch.

**En Mars** (avec le Professeur Principal) : Heure de vie de classe pour présenter l'épreuve.

(Distribution de documents, explicitation des modalités, réponses aux questions)

**27 mars** : Restitution de la **fiche définitive du choix du sujet**

**Début avril** avec le professeur de Français (+ professeur documentaliste) :  
Elaboration de la « problématique », du plan et rédaction de l'introduction.

**A partir de la semaine du 17 avril** (jusqu'au 7 juin):

1 ou 2 heure(s) par semaine sur temps de cours d'un professeur de l'équipe pour travailler le fond et le support durant 1 séance et s'entraîner ensuite à la passation orale (devant le reste de la classe).

# Thèmes et sujets.

L'oral peut porter sur les parcours et les projets interdisciplinaires listés ci-après. Vous retrouverez sur l'ENT les ressources utiles.

Le choix du sujet et des modalités de passation (L.V., seul ou en groupe) doit être fait pour le 27 mars .

Les parcours tels que définis par les programmes sont les suivants :

- Parcours santé
- Parcours citoyen
- Parcours d'éducation artistique et culturelle
- Parcours avenir.

# Parcours santé.

Les élèves peuvent choisir de présenter les interventions relatives à la santé auxquelles ils ont pu assister tout au long du cycle 4.

Ils expliqueront ce que ces actions menées par les professeurs, les intervenants et/ou l'infirmière leur ont apporté.

Ils donneront un avis argumenté sur la pertinence de ces actions dans la formation d'un(e) collégien(ne).

**Sujet 1** : L'importance d'une éducation à la santé.

# Parcours citoyen.

Dans le cadre du parcours citoyen, les élèves peuvent faire le choix de développer leur soutenance autour des thèmes suivants :

**Sujet 1** : Déconstruire les préjugés, éviter les violences et discriminations.

**Sujet 2** : La solidarité

**Sujet 3** : Eco-citoyenneté.

**Sujet 4** : Expérience de citoyenneté.

*(Les élèves qui choisissent de présenter leur fonction de délégué devront avoir mené **une réflexion poussée sur leurs missions et leur rôle**, être **suffisamment investi et acteur au sein du collège** pour montrer comment leurs propositions, actions et interventions les ont amené à réfléchir à la **notion de citoyenneté dans la collectivité.**)*

**Sujet 5** : Histoire et mémoire

# Parcours d'éducation artistique et culturelle.

Le PEAC vise à construire une **culture personnelle et collective** tout au long des années de formation. On entend par « culture » toutes les formes de cultures : artistique, musicale, littéraire, historique, scientifique ...

## **Sujet 1 : L'importance d'une formation à la culture et aux arts**

*Les élèves qui choisissent ce thème se seront investis et auront réfléchi à ce que les projets proposés par les équipes leur auront apporté au cours de leur scolarité au collège.*

## **Sujet 2 : Arts et engagement**

# Parcours avenir.

## Sujet 1 : Ma réflexion sur l'orientation.

Le choix de ce sujet suppose un investissement et une réflexion de l'élève sur son **projet d'orientation**.

L'élève devra donc présenter les démarches qui ont été les siennes pour élaborer son projet. Le stage d'observation en entreprise peut constituer un élément de réflexion qui sera développé lors de la soutenance, mais il ne doit en aucun cas être le seul. (Journées portes ouvertes, mini stages en lycée pro, journée de l'orientation, rendez-vous psy-EN)

Les attendus de l'oral brevet sont différents d'un simple compte-rendu oral de stage.

# Modalités de passation.

- Le jour de l'oral, l'élève se présentera avec **sa convocation et sa pièce d'identité** à l'heure indiquée.
- On attend que le/la candidat(e) maîtrise les **codes sociaux de la communication**.  
Il est donc important de veiller à l'image qu'on renvoie de soi. Sur le plan vestimentaire, n'arrivez pas dans une tenue négligée ou provocante.
- **La politesse** est de rigueur : ainsi, attendez qu'on vous invite à entrer, à vous connecter... Saluez les membres du jury : "Bonjour Mesdames", "Bonjour Messieurs", ou "Bonjour Madame, bonjour Monsieur", selon la composition du jury. Trop d'élèves se contentent d'un "Bonjour!", trop familier dans ce contexte d'examen.
- La première partie de l'épreuve consiste en un **exposé de 5 minutes**. Le jury vous écoutera sans vous interrompre, et vous pourrez vous appuyer sur des notes personnelles ainsi qu'un support de présentation.
- La seconde partie de l'épreuve est un **entretien de 10 minutes**, où l'échange, le recul critique, les capacités d'argumentation sont évalués. Cette partie n'a pas pour but de « piéger » le/la candidat(e), mais de lui permettre d'approfondir sa réflexion, de préciser certains points de son exposé.

On attend essentiellement du/ de la candidat(e) qu'il /elle soit réceptif(ve) à l'échange. Là encore, les codes sociaux de la communication ont une grande importance dans l'évaluation: regardez les membres du jury, tenez-vous droit(e), soyez poli(e), convaincu(e) et convaincant(e) .

# Evaluation.

- Ce sont les professeurs du collège qui sont convoqués en tant que membres du jury de l'épreuve orale.
- **Les critères et le barème d'évaluation sont récapitulés sur la fiche donnée.**

55 points portent sur les compétences orales, 45 points sur les contenus.

- Les élèves qui ont choisi de présenter une partie ou la totalité de leur exposé en langue vivante (Espagnol OU Anglais) pourront bénéficier d'un bonus de 10 points. Un(e) professeur de la langue vivante concernée sera présent(e) dans le jury.
- Les élèves ne connaîtront leur note d'oral qu'au moment de la réception des notes de toutes les épreuves terminales du brevet (mi-juillet).

# Conseils pour travailler.

- A partir du moment où vous avez choisi votre sujet, collectez dans un porte-vue les documents qui vous permettent de travailler (rapport de stage, extraits de séquences...) et prévoyez une clé usb que vous aurez toujours sur vous pour vos travaux numériques.
- Respectez les méthodes données et lisez attentivement les attendus précisés sur les fiches de chaque projet.
- Lorsque le support est prêt, entraînez-vous le plus possible à oraliser. (En vous enregistrant, seul devant la glace, devant vos camarades, votre famille ...) Pour réussir son oral, il faut être capable de se détacher au maximum de ses notes, et la "communication non verbale" est aussi évaluée.

Certains élèves, très timides, peuvent être déstabilisés lors de cette épreuve. Rassurez-vous, cette épreuve est très accessible et donne souvent lieu à de bons résultats : si vous avez préparé votre sujet et que vous vous êtes entraînés, vous arriverez confiants.

- Vous avez droit à des notes, mais attention, pour éviter de trop lire, ne rédigez pas de phrases, aérez vos notes où ne doivent figurer que le plan et des mots-clés, ou faites une carte mentale.
- Préparez vos supports assez tôt pour demander de l'aide méthodologique aussi souvent que nécessaire à vos professeurs. Allez au CDI pour travailler votre support pour l'oral.

Des conseils plus précis seront donnés au fur et à mesure de la préparation lors des séances dédiées.

Les résumés des actions et projets menés sont disponibles sur l'ENT.

<https://marengo.ecollege.haute-garonne.fr/espaces-pedagogiques/oral-du-dnb/blog.do>

Il n'y a plus qu'à se mettre au travail...  
BON COURAGE !

**RAPPEL : le 27 Mars dernier délai : Fiche du choix du sujet à rendre**

Il faut :

- avoir choisi son sujet
- savoir si on travaille seul ou non (et dans ce cas avoir défini le groupe d'élèves : 3 MAXIMUM)
- Savoir si on présente en langue vivante et si c'est le cas préciser dans quelle langue (anglais ou espagnol)

# ANNEXES

## annexe 1 : grille d'évaluation

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE : ..... CLASSE : .....  
 NOM DES MEMBRES DU JURY :

Les points dans les cases  
 sont les points  
 équivalents au niveau de  
 maîtrise



MAITRISE DE L'EXPRESSION ORALE		A évaluer	MI	MF	MS	TMB
I T E M S	- S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire - Prendre en compte son interlocuteur - Développer des stratégies pour surmonter un manque lexical lors d'une prise de parole, autocorriger et reformuler pour se faire comprendre	<b>Posture de l'élève, attitude</b>	3	7	12	15
	- Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes - Percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole - Mobiliser à bon escient ses connaissances lexicales, culturelles, grammaticales pour produire un texte oral sur des sujets variés en langue étrangère ou régionale - Utiliser la langue française avec précision du vocabulaire (notamment dans la maîtrise des différents langages)	<b>Maîtrise de la langue</b>	5	12	20	25
	- Participer de façon constructive à des échanges oraux, à un débat, exprimer une opinion argumentée	<b>Capacité à l'échange</b>	2	5	7	15
D ' A I D E  A L' E V A L U A T I O N	<b>MAITRISE DU SUJET</b>					
	- Analyser sa pratique - Avoir la capacité à exprimer ses émotions et sa pensée (verbaliser les émotions et sensations ressenties), à justifier ses choix	<b>Justifier ses choix</b>	3	7	12	15
	- Argumenter une critique adossée à une analyse objective. - Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués	<b>Capacité à argumenter Et porter un regard critique sur sa production</b>	4	10	16	20
	- Concevoir, créer, réaliser. Mettre en œuvre un projet - Construire un exposé de quelques minutes - Mobiliser des outils numériques (éventuellement)	<b>Démarche</b>	2	5	7	10
<b>BONUS Présentation partielle ou totale en LV étrangère</b> - Mobiliser à bon escient ses connaissances lexicales, culturelles, grammaticales pour produire un texte oral sur des sujets variés en langues étrangères.			+10			
<b>TOTAL / 100</b>						

D  
N  
B  
  
7  
  
J  
U  
I  
N  
  
2  
0  
2  
3

\*entourer le chiffre correspondant au niveau des maîtrises Mi : Maîtrise insuffisante, MF : Maîtrise fragile, MS : Maîtrise satisfaisante, TMB : Très bonne maîtrise.

# annexe 2 : Fiche « choix du sujet » (pour le 27 mars)



COLLÈGE MARENGO

CHOIX DU SUJET POUR LA SOUTENANCE ORALE DU DNB

7 MARS 2023

NOM .....	CLASSE.....
PRENOM .....	

**A REMETTRE AU PP POUR**

**Le LUNDI 27 MARS 2023**

**1- Sujet choisi :** .....

Parcours auquel il se rattache : .....

**2 - Rapide résumé** du contenu prévisionnel de l'exposé :

.....

.....

.....

**3 – Modalités :**

Je soutiendrai mon oral :

seul  en équipe : nom , prénom et classe de mes coéquipiers ( 2 élèves max.)

.....

.....

Je souhaite présenter mon oral ou une partie de cet oral en langue étrangère (anglais ou espagnol):

non  oui - LV choisie : .....

**RAPPEL DES TEXTES / NOTE DE SERVICE N° 2016-063 DU 6-4-2016**

*Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.*

*L'oral se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury.*

*Dans le cas d'une épreuve individuelle, l'oral prend la forme d'un exposé par le candidat d'environ cinq minutes suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury. La durée totale de l'épreuve ne peut dépasser quinze minutes.*

*Si l'épreuve est collective, dix minutes d'exposé, pendant lesquelles chacun des candidats intervient, précèdent quinze minutes de reprise avec l'ensemble du groupe. Le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le projet.*

A ....., le .....

Signature de l'élève

Signature du responsable légal